

## NOTICE VIE PRIVEE

### Table des matières

Introduction .....	3
1. Quelle est la portée de cette Notice ? .....	3
A. Que signifient « donnée à caractère personnel », « traitement », et qui est la personne de contact privilégiée « DPO » ? .....	3
B. Qui est concerné ? .....	4
C. Quelles données sont couvertes par cette Notice ? .....	4
a) Catégories non particulières de données à caractère personnel .....	4
b) Catégories particulières de données à caractère personnel .....	5
c) Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions .....	5
2. Quand et comment vos données à caractère personnel sont-elles collectées ? .....	6
3. Sur quelles bases et à quelles fins vos données peuvent-elles être traitées ? .....	6
A. Agallis traite vos données pour diverses finalités .....	6
B. Agallis traite vos données pour le profilage .....	8
C. Agallis traite vos données pour la prospection .....	9
a) Qu'est-ce que c'est la « prospection » ? .....	9
b) Comment est-ce que vous pouvez vous opposer à la prospection ? .....	11
4. Comment protégeons-nous vos données ? .....	12
5. Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ? .....	12
A. Généralités .....	12
B. Pas de transfert pour utilisation commerciale .....	13
C. Transferts en dehors de l'Espace économique européen (EEE) .....	13
6. Quels sont vos droits et comment les exercer ? .....	13
A. Droit d'accès .....	13
A. Droit de rectification .....	14
B. Droit à l'effacement (« droit à l'oubli ») .....	14
C. Droit à la limitation du traitement .....	14
D. Droit à la portabilité .....	15
E. Droit d'opposition .....	15
a) Général .....	15

# Agallis

## INSURANCE SERVICES

b) Dans le cadre de la prospection.....	15
F. Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.....	16
G. Droit de retirer votre consentement .....	16
H. A qui vous adresser ? .....	16
7. Combien de temps conservons-nous vos données ?.....	17
8. Comment rester au courant des modifications apportées à cette Notice ? .....	17

Agallis est très sensible à la protection de votre vie privée.

Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec un soin tout particulier, en toute transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée.

L'objectif de cette notice générale de protection de la vie privée (ci-après, la « **Notice** ») est de vous informer de manière complète sur le sujet. Elle explique comment nous collectons, utilisons et conservons vos données à caractère personnel dans le cadre de nos activités comme courtier en assurances. Nous vous invitons à prendre le temps de lire cette Notice pour vous familiariser avec nos pratiques en la matière.

Vous trouverez également de l'information en consultant le site de l'autorité de protection des données en suivant le lien suivant : <https://www.privacycommission.be/fr>.

Jusqu'au 24/05/2018, la législation en vigueur en matière de vie privée est la loi du 08/12/1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et ses arrêtés d'exécution. A partir du 25/05/2018, le nouveau Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) s'appliquera.

## 1. Quelle est la portée de cette Notice ?

A. Que signifient « donnée à caractère personnel », « traitement », et qui est la personne de contact privilégiée « DPO » ?

Une donnée à caractère personnel est toute information à propos d'une personne physique identifiée ou identifiable. Il peut, par exemple, s'agir du nom d'une personne, d'une photo, d'un numéro de téléphone, d'un code, d'un mot de passe, d'un numéro de contrat, d'une adresse email.

Le traitement consiste en toute opération portant sur une donnée à caractère personnel. Le traitement couvre entre autres tous les aspects liés à la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de cette donnée.

Nous avons désigné comme point de contact unique au sein de notre compagnie un délégué à la protection des données (« *data protection officer* » ou « DPO ») dont les coordonnées sont les suivantes :

Agallis SA  
Data Protection Officer  
Cantersteen, 47 - 1000 Bruxelles  
[privacy@agallis.be](mailto:privacy@agallis.be)

## B. Qui est concerné ?

Notre Notice concerne toutes les personnes physiques, qu'elles soient preneurs d'assurance (voire prospects ou candidats-preneurs), assurés, bénéficiaires ou tiers (par exemple : parties préjudiciées, témoins, experts, ...). En revanche, les personnes morales ne sont pas concernées par cette Notice.

## C. Quelles données sont couvertes par cette Notice ?

### a) Catégories non particulières de données à caractère personnel

Les données de cette catégorie sont les données à caractère personnel vous concernant, c'est-à-dire les données permettant de vous identifier soit directement (des données telles que votre nom et prénom permettent votre identification immédiate), soit indirectement (des données telles que votre numéro de téléphone, ou la plaque d'immatriculation de votre véhicule permettent votre identification de manière indirecte).

Lors de nos interactions avec vous, nous pouvons être amenés à collecter différentes données à caractère personnel suivant les types d'assurance concernées:

- 1) données d'identification (par exemple : nom, prénom, adresse, etc.) ;
- 2) données de contact (par exemple : adresse, adresse mail, téléphone, etc.) ;
- 3) vue financière globale (par exemple, vos biens immobiliers, etc.) ;
- 4) profession (par exemple : fonction exercée, formation, etc.) ;
- 5) habitudes de vie ;
- 6) habitudes de consommation de biens et de services ;
- 7) loisirs et intérêts ;
- 8) composition du ménage (par exemple : état civil, nombre d'enfants, etc.) ;
- 9) caractéristiques du logement ;
- 10) enregistrement d'images et de sons.

Nous pourrions également utiliser les données obtenues de sources externes, tel que des employeurs souscrivant des assurances pour leurs employés. Ce pourrait être le cas aussi des fournisseurs professionnels de données pour la correction des données (par exemple la correction orthographique de votre adresse) et l'enrichissement des données (par exemple concernant la composition de votre famille).

Dans certains cas, les données personnelles ne concernent pas seulement vous-mêmes, mais également une ou plusieurs de vos relations (par exemple : vos enfants, votre partenaire, le bénéficiaire d'une assurance-vie, vos employés, etc.) ou une personne qui est concernée dans le cadre d'un sinistre (par

exemple : un témoin, la victime, etc.). Si vous nous communiquez des données personnelles d'autres personnes, nous vous invitons à en informer ces personnes.

## b) Catégories particulières de données à caractère personnel

Les données personnelles qui bénéficient d'une protection toute particulière sont celles qui relèvent des « catégories particulières ». Concrètement, ce sont des données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

En pratique, Agallis peut être amenée à traiter les données concernant votre santé pour, par exemple : la bonne gestion de contrats d'assurances liés à votre santé (assurance-vie, hospitalisation, revenu garanti, etc.), la gestion de votre dossier médical et la gestion d'un sinistre avec dommage corporel.

Agallis traite celles-ci avec un soin tout particulier.

En effet, nous ne traitons ce type de données que moyennant votre consentement explicite préalable et pour les finalités auxquelles vous aurez consenties. A cette fin, une clause demandant explicitement votre consentement est insérée dans les documents contractuels ou nos formulaires-type. Nous pouvons également traiter ces données quand ce traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice.

Par ailleurs, l'accès à ces données est limité aux personnes qui en ont besoin pour l'exercice de leurs tâches dans la poursuite de la finalité consentie. En outre, le traitement de telles données a lieu sous la responsabilité d'un professionnel de la santé.

Enfin, en aucun cas, Agallis n'utilise vos données relevant des catégories particulières à des fins de prospection (voir. le paragraphe « Qu'est-ce que c'est la « prospection » ? »).

Le cas échéant, votre consentement sera (à nouveau) demandé pour le traitement de ces données pour une autre finalité ou si ce traitement s'effectue hors la responsabilité d'un professionnel de la santé.

## c) Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions

Agallis traite également ces données avec un soin tout particulier. En effet, le traitement de ces données ne se fera que pour autant qu'une loi prévoyant des garanties adéquates nous y autorise. En aucun cas, Agallis n'utilise ces données dans le cadre de la prospection (voir le paragraphe « Qu'est-ce que c'est la « prospection » ? »).

## 2. Quand et comment vos données à caractère personnel sont-elles collectées ?

Certaines de vos données peuvent entre autres être collectées par Agallis :

- 1) lorsque vous devenez client ;
- 2) lorsque vous remplissez les formulaires et contrats que nous vous soumettons ;
- 3) lorsque vous utilisez nos services;
- 4) lorsque vous vous abonnez à nos newsletters, répondez à nos invitations (conférences, ...), etc. ;
- 5) lorsque vous nous contactez par les différents canaux mis à votre disposition ;
- 6) lorsque vos données sont publiées ou transmises par :
  - o des tiers autorisés (des personnes que vous avez spécialement mandatées, le moniteur belge) ; ou
  - o des fournisseurs professionnels de données ;
- 7) lorsque vous êtes filmé par des caméras de surveillance situées dans et aux abords de nos bâtiments. Les images sont enregistrées uniquement dans le but de préserver la sécurité des biens et des personnes ainsi que de prévenir les abus, fraudes et autres infractions dont nos clients et nous-même pourrions être victimes (leur présence est signalée par des autocollants munis de coordonnées de contact) ;
- 8) lorsque vous communiquez des données lors de l'utilisation de notre site Internet (y compris nos pages sur les réseaux sociaux), par exemple :
  - o lorsque vous nous communiquez vos données lors de la souscription à la newsletter d'Agallis ;
  - o lorsque vous demandez en ligne une offre d'assurance ;
  - o lorsque vous déclarez un sinistre ou vous demandez de l'assistance personnalisée ;
  - o lorsque vous déclarez une hospitalisation;
  - o lorsque vous souscrivez des contrats en ligne;
  - o ; et
- 9) lorsque vous visitez notre site Internet

Quand nous vous demandons des données à caractère personnel, vous avez le droit de ne pas y répondre. Ce refus pourrait toutefois empêcher la naissance de relations contractuelles, modifier la nature de celles-ci ou en influencer la gestion.

## 3. Sur quelles bases et à quelles fins vos données peuvent-elles être traitées ?

### A. Agallis traite vos données pour diverses finalités

Nous traitons vos données à caractère personnel pour diverses finalités. Pour chaque traitement, seules les données pertinentes à la poursuite de la finalité en cause sont traitées.

De manière générale, et à titre d'exemple, nous utilisons vos données à caractère personnel soit :

- 1) lorsque nous avons obtenu votre consentement, auquel cas nous traitons vos données personnelles pour la ou les finalités spécifiques auxquelles vous avez consenties ;
- 2) dans le cadre de l'exécution du contrat ou pour prendre des mesures précontractuelles à votre demande;  
Par exemple, nous traitons vos données pour les finalités suivantes :
  - analyse quant à l'opportunité de conclure un contrat d'assurance, et/ou quant aux conditions à imposer à la conclusion d'un contrat d'assurance;
  - conclusion, gestion et exécution de contrats d'assurance, y compris la gestion de la relation clientèle et la gestion des sinistres ;
  - tenue d'un historique des (plus récents) moments de contact, afin de connaître la fréquence de ceux-ci et de la maintenir à un niveau acceptable ;
  - sauvegarde de vos préférences: si et comment Agallis peut vous contacter pour vous soumettre des informations, de la publicité ou des propositions ;
  - exécution d'un service que vous avez demandé, par exemple en nous communiquant vous-même vos données en ligne pour souscrire à la newsletter, ou pour demander une offre d'assurance ; dans ce cas, nous traitons les données que vous avez communiquées pour vous envoyer la newsletter, ou vous envoyer l'offre d'assurance demandée.
- 3) afin de respecter toutes les obligations légales, réglementaires et administratives auxquelles nous sommes soumis, notamment :
  - prévention du blanchiment de capitaux ;
  - mise en œuvre de la législation MiFID ;
  - lutte contre la fraude fiscale ; et
  - obligations fiscales d'Agallis.
- 4) pour des raisons qui relèvent de notre intérêt légitime, auquel cas nous veillons à préserver un équilibre proportionné entre notre intérêt légitime et le respect de votre vie privée.  
Il s'agit des situations dans lesquelles nous traitons vos données personnelles afin de pouvoir fonctionner et de vous offrir le meilleur service.  
Par exemple, nous traitons vos données pour les finalités suivantes :
  - détection et prévention des abus et des fraudes ;
  - protection des biens de l'entreprise ;
  - sécurité des biens et des personnes, ainsi que des réseaux et systèmes informatiques d'Agallis ;
  - révélation de tout abus portant ou susceptible de porter un préjudice sérieux au statut financier, aux résultats et/ou à la réputation d'Agallis ;
  - contrôle de la régularité des opérations ;
  - surveillance et contrôle ;
  - constatation, exercice, défense et préservation de nos droits ou des personnes que nous représentons éventuellement, par exemple lors de litiges ;
  - constitution de preuve ;

- vision globale des clients (par exemple, en établissant des statistiques de nos clients afin de savoir qui sont nos clients et de mieux les connaître) ;
- suivi de nos activités et connaissance administrative des différentes personnes étant en rapport avec nous, pouvant permettre le cas échéant l'identification des dossiers, et d'autres intervenants ;
- test, évaluation, simplification, optimalisation et/ou automatisation des processus purement internes d'Agallis afin de les rendre plus efficaces (par exemple : optimisation/automatisation des processus internes d'évaluation du risque, automatisation de la procédure visant à traiter vos questions et demandes, etc.) ;
- test, évaluation, simplification et optimalisation des systèmes en ligne afin de rendre votre expérience en tant qu'utilisateur meilleure (par exemple, résoudre des bugs sur notre site Internet, vous contacter pour résoudre des problèmes techniques lorsque nous avons constaté que vous avez commencé à remplir vos données en ligne pour bénéficier d'un service mais vous n'avez pas pu continuer ce processus, etc.) ;
- gestion et ajustement des produits autorisés ;
- prospection (Voir le paragraphe « Agallis traite vos données pour la prospection ») ; et
- développement de nouveaux services par Agallis dont nous savons qu'ils répondront encore mieux à vos besoins et attentes.

### B. Agallis traite vos données pour le profilage

Agallis peut être amenée à traiter vos données personnelles à des fins de profilage et de la prise de décisions sur base d'un profil, y compris l'analyse des données et établissement de statistiques, de modèles et de profils, et ce pour les finalités mentionnées ci-avant dans le paragraphe « Agallis traite vos données pour diverses finalités ».

Dans la mesure du possible, nous n'utilisons que des données anonymes ou pseudonymisées pour le profilage.

Le profilage est toute forme de traitement automatisé de données personnelles consistant à utiliser ces données pour évaluer certains aspects personnels relatifs à un individu, notamment pour analyser ou prédire des éléments concernant son rendement au travail, sa situation économique, sa santé, ses préférences personnelles, ses intérêts, sa fiabilité, son comportement, sa localisation ou ses déplacements.

En fonction de la finalité poursuivie (telle que mentionnée dans le paragraphe ci-avant « Agallis traite vos données pour diverses finalités ») par le profilage, nous nous basons sur soit :

- 1) votre consentement ;
- 2) la nécessité d'exécuter le contrat ou de prendre des mesures précontractuelles à votre demande ;
- 3) une obligation légale, réglementaire ou administrative ; ou



- 4) notre intérêt légitime, auquel cas nous veillons à préserver un équilibre proportionné entre notre intérêt légitime et le respect de votre vie privée.

Par exemple, nous pouvons traiter vos données pour le profilage dans le cadre de la prospection (tel qu'expliqué ci-après dans le paragraphe « Qu'est-ce que c'est la « prospection » ? ») ou dans le cadre de la détection et de la prévention de la fraude et de l'automatisation des processus internes.

Dans les cas où Agallis utilise vos données personnelles dans le cadre du profilage pour les finalités mentionnées ci-avant, Agallis vous assure que vous ne ferez pas l'objet d'une décision fondée exclusivement sur le profilage et produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire. Ceci correspond à la politique d'Agallis.

En effet, Agallis est convaincue qu'une approche individuelle de chaque dossier vous apporte le meilleur service.

A cette fin, Agallis assurera toujours une intervention humaine significative et/ou s'assurera que le profilage ne produira pas des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire. Dans les autres cas, nous assurerons qu'une telle décision est:

- nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat;
- fondée sur votre consentement explicite ; ou
- légalement autorisée.

Dans les deux premiers cas, vous avez toujours le droit de demander l'intervention d'un de nos collaborateurs, d'exprimer votre point de vue et de contester la décision. Dans les trois cas, vous serez toujours informés du fait que vous ferez l'objet d'une telle décision ainsi que de la logique qui sous-tend une telle décision et de sa signification ainsi que de ses conséquences envisagées.

### C. Agallis traite vos données pour la prospection

- a) Qu'est-ce que c'est la « prospection » ?

Agallis peut, sur base de son intérêt légitime, traiter vos données personnelles à des fins de prospection.

Comme Agallis attache beaucoup d'importance au respect de votre vie privée, elle a fait le choix de limiter le traitement de vos données personnelles à des fins de prospection pour autant que cette prospection représente un réel intérêt pour vous. En effet, Agallis n'utilise vos données qu'afin de mieux connaître vos attentes et besoins, et de vous envoyer seulement des offres et propositions qui vous intéressent réellement.

Concrètement, cela signifie que vous pouvez être contacté par exemple dans les cas suivants :

- 1) lorsque vous avez souscrit un produit d'épargne-pension, une pension complémentaire libre pour indépendant ou un autre produit similaire, afin de vous informer de l'indexation des montants qui sont fiscalement déductibles et ainsi d'optimiser fiscalement vos produits souscrits ;

- 2) lorsque vous avez souscrit un placement, afin de vous informer des autres opportunités d'investissement avec une meilleure rentabilité ou des opportunités de réinvestissement après la liquidation du placement ;
- 3) lorsque vous avez souscrit une assurance Omnium pour votre voiture, afin de vous informer qu'après un certain nombre d'années, cette assurance ne représente plus de valeur réelle pour vous ;
- 4) afin de vous conseiller, notamment en ce qui concerne les options existantes lors du départ à la retraite et de fourniture à cette occasion d'un service de conseil en matière de besoins financiers ;
- 5) afin de vous informer des nouveaux produits d'assurance ;
- 6) etc.

En aucun cas, Agallis ne transférera vos données à des tiers pour leur propre prospection.

Dans le cadre de cette prospection, Agallis peut vous contacter par les moyens traditionnels (par exemple, par téléphone ou par courrier ordinaire) ou par les moyens électroniques, comme par exemple par courriel. Si nous vous contactons par voie électronique, nous nous limiterons à vous envoyer des offres pour des produits et services analogues, à savoir des produits d'assurance.

Nous n'utilisons qu'un nombre limité de vos données pour cette prospection. En effet, nous n'utilisons que les données :

- que vous avez communiquées de manière directe ou indirecte lors de vos contacts avec Agallis (par exemple, le fait que vous nous avez informé de votre souhait de n'être contacté que par courriel pour la prospection ou le fait que vous avez signalé que vous voulez uniquement être contacté pour des produits d'assurances non-vie) ;
- qu'Agallis a obtenu dans le cadre de votre interaction avec elle (par exemple, concernant vos habitudes de paiement des avis d'échéance, votre sinistralité, etc.)

Ces données peuvent, le cas échéant, être corrigées par un fournisseur professionnel de données afin de nous assurer que nous disposons des données correctes et mises-à-jour. Nous pouvons également partager ces données avec les assureurs pour que ceux-ci puissent vous contacter concernant leur produits et services.

En aucun cas, Agallis n'utilise vos données personnelles relevant des catégories particulières (par exemple des données concernant votre santé, des données révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, etc.) ou des données relatives aux condamnations pénales et aux infractions dans le cadre de la prospection.

Afin de nous assurer que vous recevez les offres qui vous intéressent et qui sont mieux adaptées à vos besoins et attentes, Agallis peut également utiliser les données personnelles mentionnées ci-avant pour le profilage et la prise de décision basée sur le profil généré dans le cadre de la prospection. Cela signifie que :

- nous déterminons des profils de clients généraux ou spécifiques afin de mieux estimer vos besoins, comportements et/ou votre potentiel d'achat et notamment :
  - la catégorie de preneur d'assurance qui est la vôtre ;

- votre profil de risque pour les assurances-placement, qui est une synthèse de vos connaissances et de votre expérience, de votre solidité financière et/ou de vos objectifs de placement ;
  - la mesure dans laquelle certaines de vos propriétés en tant que client correspondent à un modèle (par exemple, vous affichez dans votre choix de produits un comportement laissant à penser que certains produits ou services d'assurance pourraient vous être utiles) ;
  - à un « moment charnière », comme votre premier emploi, un nouvel emploi, votre mariage, l'achat d'une voiture ou d'une maison, l'extension de votre famille, votre départ à la pension, ... où certains produits ou services d'assurance pourraient s'avérer utiles ;
  - pour évaluer les attentes que vous placez en Agallis en termes de prestation de services, comme par exemple, votre volonté de prendre toujours l'initiative en termes d'assurances, votre volonté de disposer périodiquement d'un commentaire à propos de votre portefeuille, etc.
- nous suivons les signaux que vous avez donnés et qui ont trait aux produits proposés via Agallis, comme par exemple :
    - la réalisation d'une simulation ;
    - l'utilisation d'une application ;
    - la demande d'information (par exemple, une brochure sur l'habitation ou la planification de la succession) ;
    - les événements futurs (par exemple, l'achat d'une nouvelle maison, d'une nouvelle voiture ou l'extension de votre famille).
  - nous procédons à l'examen de l'aperçu des produits et services dont vous disposez, afin de vous faire éventuellement une proposition reprenant un ensemble de produits et services similaires susceptible de générer un avantage global ;
  - nous mesurons l'utilisation (sous-)optimale d'un produit ou d'un service, pour pouvoir vous proposer éventuellement un autre produit ou service, mieux adapté à votre situation personnelle.

Dans certains cas spécifiques, nous serons amenés à vous demander explicitement votre consentement pour recevoir des offres et propositions. Cela pourrait notamment être le cas lorsque vous demandez une offre d'assurance en ligne.

## b) Comment est-ce que vous pouvez vous opposer à la prospection ?

Vous pouvez **toujours**, sans aucun frais, vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de prospection (y compris au profilage y relatif).

Nous vous envoyons des offres et propositions parce que nous croyons que cela représente un réel intérêt pour vous. Néanmoins, si vous ne souhaitez plus que nous vous contactions avec des informations, de la publicité ou des propositions des produits et services et/ou que nous utilisions vos données pour le profilage dans le cadre de la prospection, vous pouvez nous en informer en :

- cochant la case à cette fin dans les documents contractuels ou en envoyant une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité par courrier à

Agallis  
Data Protection Officer  
Cantersteen, 47, 1000 Bruxelles  
ou par email : [privacy@agallis.be](mailto:privacy@agallis.be)

## 4. Comment protégeons-nous vos données ?

L'accès à vos données à caractère personnel n'est autorisé qu'aux seules personnes pour lesquelles cela s'avère nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Elles sont tenues à une stricte discrétion professionnelle et doivent respecter toutes les prescriptions techniques et organisationnelles prévues pour assurer la confidentialité des données à caractère personnel.

Nous avons mis en place des moyens techniques et des équipes spécialisées qui s'occupent en priorité de la protection de vos données à caractère personnel. Nous voulons ainsi éviter que des personnes non autorisées y aient accès, les traitent, les modifient ou les détruisent.

Notre site Internet peut parfois contenir des liens vers des sites de tiers (médias sociaux, organisateurs d'événements que nous sponsorisons, ...) dont les conditions d'utilisation ne tombent pas sous le champ d'application de cette Notice ni sous notre responsabilité. Nous vous recommandons par conséquent de lire attentivement leur notice de protection des données à caractère personnel pour savoir comment ils respectent votre vie privée.

## 5. Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?

### A. Généralités

Afin de protéger votre vie privée, les personnes qui sont autorisées à accéder à vos données sont déterminées avec précision en fonction de leurs tâches.

Ces données pourront être communiquées le cas échéant aux entreprises d'assurances intervenantes, à leurs représentants en Belgique, à leurs correspondants à l'étranger, à des bureaux de règlement de sinistres, à un expert, à un avocat, à un conseil technique, ou à un sous-traitant.

En tant que partenaire en assurances de BNP Paribas Fortis, un échange de données entre Agallis et BNP Paribas Fortis peut se faire pour autant que vous, en tant que client de BNP Paribas Fortis, faites appel aux services d'Agallis.

Concernant les sous-traitants d'Agallis, ce sont des partenaires spécialisés en Belgique ou à l'étranger auxquels nous faisons appel pour certains services afin de vous offrir le meilleur service dans le cadre de votre contrat d'assurance. Il peut s'agir des :

- les détectives privés pour les enquêtes en matière de fraude ;
- les bureaux (internationaux) de règlement de sinistres ;
- des avocats et d'autres consultants ;
- des prestataires de services informatiques ;
- des bureaux de marketing et de communication.

Ces sous-traitants sont liés contractuellement avec nous et doivent, par conséquent, suivre nos instructions et respecter les principes repris dans notre Notice. En particulier, Agallis s'assure que ses sous-traitants:

- ne disposent que des données qui sont nécessaires à l'exercice de leurs tâches ; et
- s'engagent vis-à-vis d'Agallis à, d'une part, traiter ces données de manière sûre et confidentielle et, d'autre part, à ne les utiliser que pour l'exécution de leurs tâches.

Nous transmettons également vos données à d'autres personnes si nous y sommes obligés en vertu d'une obligation contractuelle ou légale ou si un intérêt légitime le justifie. Dans ces cas, nous veillons à ce que :

- ces personnes ne disposent que des données que nous devons transmettre en vertu de l'obligation contractuelle ou légale ou qui sont proportionnées à l'intérêt légitime justifiant le transfert ; et
- ces personnes s'engagent vis-à-vis d'Agallis à, d'une part, traiter ces données de manière sûre et confidentielle et, d'autre part, à ne les utiliser que pour la finalité pour laquelle les données leur avaient été transférées.

### B. Pas de transfert pour utilisation commerciale

Nous ne transmettons pas vos données pour utilisation commerciale à des tiers.

### C. Transferts en dehors de l'Espace économique européen (EEE)

Agallis est susceptible de transmettre vos données en dehors de l'Espace économique européen (EEE), dans un pays qui peut, le cas échéant, ne pas assurer un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel. Mais également dans ces cas, Agallis protège vos données, d'une part, en renforçant davantage la sécurité informatique et, d'autre part, en exigeant contractuellement un niveau de sécurité renforcé de la part de ses contreparties internationales. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir une copie des clauses contractuelles adaptées en envoyant une demande datée et signée par courrier à Agallis, Data Protection Officer, Cantersteen, 47, 1000 Bruxelles, ou par email à [privacy@agallis.be](mailto:privacy@agallis.be).

## 6. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

### A. Droit d'accès

Vous avez un droit d'accès aux données qui vous concernent. Vous pouvez nous demander :

- 1) si nous traitons ou non vos données à caractère personnel ;
- 2) dans quels buts nous les traitons ;
- 3) quelles catégories de données sont traitées ;
- 4) à quelles catégories de destinataires elles sont communiquées ;
- 5) leur durée de conservation ;
- 6) des informations quant aux droits que vous pouvez exercer (rectification, effacement, ...) ou de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité pour la protection de la vie privée ;
- 7) l'origine des données traitées ;
- 8) quelle est la logique sous-tendant le traitement automatisé – en ce compris un profilage – de certaines de vos données à caractère personnel.

### A. Droit de rectification

Si vous constatez que, malgré tous nos efforts, vos données sont inexactes ou incomplètes, vous pouvez nous demander de les rectifier.

### B. Droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)

Dans certains cas bien précis, la législation vous permet de faire supprimer vos données à caractère personnel.

C'est le cas notamment si :

- 1) les données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles nous les avons collectées ;
- 2) le traitement de vos données est fondé exclusivement sur votre consentement et vous décidez de retirer celui-ci ;
- 3) vous vous êtes opposé au traitement de vos données et il n'existe pas dans notre chef de motifs légitimes qui prévalent sur les vôtres ;
- 4) vous avez donné votre consentement à l'époque où vous étiez mineur et vous souhaitez aujourd'hui retirer celui-ci parce que vous avez pris conscience des risques inhérents au traitement de vos données.

Votre droit à l'oubli n'est toutefois pas absolu. Nous sommes en droit de continuer à conserver vos données lorsque cette conservation est nécessaire entre autres :

- 1) au respect d'une obligation légale ;
- 2) à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

### C. Droit à la limitation du traitement

Dans certains cas bien précis, vous pouvez demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel.

C'est notamment le cas lorsque :

- 1) vous contestez l'exactitude d'une donnée personnelle, le temps que nous puissions contrôler celle-ci ; et

- 2) vos données bien que n'étant plus nécessaires à la poursuite des finalités du traitement, vous en avez besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense de vos droits en justice.

La limitation du traitement prendra fin dans les circonstances suivantes :

- 1) vous nous donnez votre accord en ce sens ;
- 2) le traitement de vos données est nécessaire à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- 3) le traitement est nécessaire à la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ;
- 4) le traitement est nécessaire pour des motifs d'intérêt public.

### D. Droit à la portabilité

Dans certains cas, vous avez le droit d'obtenir que les données à caractère personnel que vous nous avez fournies :

- vous soient transmises ;
- ou soient transmises directement par Agallis à un autre responsable du traitement, à condition que cela s'avère techniquement possible.

C'est le cas lorsque :

- 1) vous avez consenti au traitement de vos données ou le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat ; et
- 2) lorsqu'il s'agit d'un traitement automatisé.

### E. Droit d'opposition

#### a) Général

Lorsque le traitement de vos données à caractère personnel est basé sur un intérêt légitime ou général dans notre chef, vous avez le droit de vous y opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière.

Cependant, il ne sera pas tenu compte de votre demande si notre intérêt légitime s'avère supérieur au vôtre ou si le traitement de vos données demeure nécessaire pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

#### b) Dans le cadre de la prospection

Comme expliqué ci-avant (voir le paragraphe « Comment est-ce que vous pouvez vous opposer à la prospection ? »), vous avez **toujours** le droit de vous opposer, à tout moment et sans frais, au traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la prospection et aucune exception ne peut vous être opposée par Agallis. Cela comprend également le droit de vous opposer au profilage dans la mesure où il est lié à la prospection.

- F. Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire

La politique d'Agallis est que vous ne ferez pas l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

En effet, Agallis est convaincue qu'une approche individuelle de chaque dossier vous apporte le meilleur service.

A cette fin, Agallis assurera toujours une intervention humaine significative et/ou s'assurera qu'un traitement exclusivement automatisé ne produira pas des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire. Dans les autres cas, nous assurerons qu'une telle décision est:

- nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat;
- fondée sur votre consentement explicite ; ou
- légalement autorisée.

Dans les deux premiers cas, vous avez toujours le droit de demander l'intervention d'un de nos collaborateurs, d'exprimer votre point de vue et de contester la décision. Dans les trois cas, vous serez toujours informés du fait que vous ferez l'objet d'une telle décision ainsi que de la logique qui sous-tend une telle décision et de sa signification ainsi que de ses conséquences envisagées.

### G. Droit de retirer votre consentement

Lorsque le traitement par Agallis est basé sur votre consentement, vous pouvez à tout moment vous opposer (i) au traitement des données dans le cadre des finalités précitées et (ii) au traitement de données à caractère personnel concernant votre santé. Dans ce cas, Agallis pourrait se trouver dans l'impossibilité de réaliser cette finalité et/ou de donner suite à votre demande d'intervention. Ce retrait ne remettra pas en cause la légalité du traitement de vos données à caractère personnel effectué durant la période précédant votre retrait de consentement.

### H. A qui vous adresser ?

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser votre demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de votre carte d'identité par courrier ou courriel à notre délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes :

Agallis SA  
Data Protection Officer  
Cantersteen, 47 1000 Bruxelles  
Mail : [privacy@agallis.be](mailto:privacy@agallis.be)



# Agallis

## INSURANCE SERVICES

Si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel constitue une violation de la législation en matière de vie privée, vous avez également le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données dont les coordonnées sont les suivantes :

Autorité de protection des données  
Rue de la Presse 35  
1000 Bruxelles  
Tél : +32 2 274 48 00  
Mail : [commission@privacycommission.be](mailto:commission@privacycommission.be)

## 7. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Agallis n'utilise vos données personnelles que si et pendant toute la période durant laquelle elle dispose d'une finalité. Après la réalisation de toutes les finalités, ces données sont supprimées.

Cela implique que les données traitées sont conservées pendant toute la durée du contrat d'assurance, la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicable.

## 8. Comment rester au courant des modifications apportées à cette Notice ?

Dans un monde qui change et où les technologies évoluent sans cesse, cette Notice peut être sujette à modifications. Nous vous invitons à consulter la dernière version en ligne de cette Notice.